



HAL
open science

“ Agir pour les aidants ” : lecture territoriale d’une action publique émergente

Thibauld Moulaert, Valkiria Amaya, Louise Mary-Defert, Clémentine Cabrières, Gustave Tristani, Isabelle Cottet-Gizolme

► To cite this version:

Thibauld Moulaert, Valkiria Amaya, Louise Mary-Defert, Clémentine Cabrières, Gustave Tristani, et al.. “ Agir pour les aidants ” : lecture territoriale d’une action publique émergente. *Gérontologie et Société*, 2024, 173 (14), pp.19-42. 10.3917/gsl.173.0019 . hal-04352824

HAL Id: hal-04352824

<https://hal.science/hal-04352824>

Submitted on 19 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Agir pour les aidants » : lecture territoriale d'une action publique émergente

(Titre abrégé : « Agir pour les aidants » : lecture territoriale)

Moulaert Thibault, maître de conférences, Univ. Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po Grenoble*,
PACTE, 38000 Grenoble, France

* School of Political Studies Univ. Grenoble Alpes

Thibault.moulaert@umrpacte.fr

Amaya Valkiria, doctorante, Université Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po Grenoble*, PACTE, 38000
Grenoble, France

* School of Political Studies Univ. Grenoble Alpes

& Laboratoire AGEIS (Autonomie, Gérontologie, E-Santé, Imagerie et Société), Université Grenoble
Alpes, 38000 Grenoble, France

Valkiria.amaya@umrpacte.fr

Mary-Defert Louise, doctorante CIFRE AFA et Université de Nantes, CENS, 44000 Nantes, France,
louise.mary-defert@etu.univ-nantes.fr, louise.mary-defert@aidants.fr

Cabrières Clémentine, directrice, Association Française des aidants, 250 bis boulevard Saint-Germain
75007 Paris (au moment de l'écriture de l'article)

*Avec la collaboration de : Gustave Tristani, chargé de suivi Formation des Aidants, Isabelle Cottet-
Gizolme, chargée de suivi Cafés des Aidants®*

Nombre de signes : 42.114

« Agir pour les aidants » : lecture territoriale d'une action publique émergente

« Acting for the caregivers » : a territorial lens on an emerging public policy

Résumé (145 mots)

Partant de données inédites sur un dispositif particulier d'aide aux aidants, les Cafés des aidants®, cet article s'intéresse au développement historique de celui-ci sur une période de 10 ans ainsi qu'à sa répartition territoriale à l'échelle de la France. Illustrant la mise à l'agenda croissante de « l'aide aux aidants », l'analyse quantitative et territoriale de ces données, couplée à des témoignages plus qualitatifs, montre une certaine délégation du dispositif de la part des collectivités territoriales vers le secteur associatif, notamment dans l'espace urbain. Nous assisterions alors soit à un nouvel exemple de « gouvernement à distance » ou à une forme d'« articulation non aboutie » entre l'État et le secteur associatif. En conclusion, et sur la base de l'identification de territoires particulièrement propices aux Cafés, nous suggérons d'y suivre « les acteurs en action » dans leurs pratiques de médiation et d'intermédiation.

Mots-clés : proche aidant ; action publique ; analyse spatiale ; Association Française des aidants

Abstract (143 words)

Based on unpublished data on a specific scheme to help carers, the Cafés des aidants®, this article looks at the historical development of this scheme over a period of 10 years and its territorial implementation across France. Illustrating the growing importance of « supporting carers » on the political agenda, the quantitative and territorial analysis of these data, coupled with more qualitative accounts, shows a certain delegation of the scheme from local authorities to the voluntary sector, particularly in urban areas. We would then be witnessing either a new example of « government at a distance » or a form of « unfinished articulation » between the State and the voluntary sector. In conclusion, and based on the identification of areas that are particularly conducive to Cafés, we suggest that we follow « actors in action » in their mediation and intermediation practices.

Keywords : caregiver ; public policy ; spatial analysis; French Caregiver Association

1. « L'aide aux aidants » entre discrétion privée et mise à l'agenda tâtonnante

« L'aide aux aidants » est apparue récemment sur la sphère publique. Depuis une vingtaine d'années en France comme à l'étranger (Gimbert & Malochet, 2012) on observe un développement assez relatif du cadre réglementaire autour de l'activité de proche aidant aussi bien dans la définition et les termes utilisés (de « l'aidant familial » porté par le champ du handicap et reconnu par la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, au « proche aidant » reconnu par la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015) que dans la mise en place de compensation des pertes de revenus (via la Prestation de compensation du handicap (PCH), l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) de son proche ou l'Allocation journalière du proche aidant (AJPA)) (Belorgey et al., 2016).

Sa « mise sur l'agenda » (Hassenteufel, 2010) s'incarne le plus clairement dans la « Stratégie Nationale de mobilisation et de soutien aux aidants 2020-2022 » lancée le 23 octobre 2019 par le Premier ministre de l'époque, Édouard Philippe (Giraud et al., 2019) et reconduite à partir de 2023 sous la forme d'une nouvelle stratégie nationale pluriannuelle pour les aidants¹ par Jean-Christophe Combe, alors Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Celle-ci annonce une hausse des budgets pour les solutions de répit et un meilleur soutien au maillage territorial, un soutien aux dispositifs d'accompagnement et une meilleure visibilité de ceux-ci. Enfin, une réflexion sur une nouvelle définition des aidants est annoncée dans le cadre du code de l'action sociale et des familles.

Cependant, « l'aide aux aidants », notamment en direction des aînés, peut apparaître paradoxale ou à tout le moins peu problématisée en tant que « problème public », renvoyant plutôt à des enjeux de la sphère privée : les personnes concernées (conjoint.es, enfants, frères/sœurs, voire les voisins) y voient tantôt un « devoir », comme en milieu rural (Gucher, 2013), tantôt la poursuite vécue comme « naturelle » d'une vie commune (Bruno, 2020) (Bruno, 2020). Les syndromes du « *burn out* » ou du « *burden* » des aidants (Davin & Paraponaris, 2014) seraient alors le révélateur de pratiques éreintantes difficilement transférables vers des professionnels, tant les soins au proche touche à l'intime où la moindre faille peut rompre un équilibre fragile (Campéon et al., 2020). Ainsi, tant les aidants que l'action publique visant à

¹ <https://solidarites.gouv.fr/agir-pour-les-aidants>, Site consulté le 25 août 2023.

« en-cadrer » leurs pratiques naviguent dans un entre-deux quasi anthropologique où la logique du don et « l'aidant naturel » (Eynard, 2021) entrent en tension avec la logique professionnelle et le statut d'aidant. Parmi la diversité des dispositifs mis en place autour de la pair-aidance, cet article se centre sur les Cafés des aidants®, là où d'autres travaux se sont déjà centrés sur les plateformes de répit (Le Bihan et al., 2014). Développé par l'Association Française des Aidants (AIDANTS²) à partir de 2004, l'objectif du Café consiste à proposer aux proches aidants de se rencontrer dans un lieu convivial, démedicalisé et déconnecté du handicap, de la maladie ou de la vieillesse, pour qu'ils puissent partager et échanger sur le quotidien de leur rôle d'aidant. Ces temps sont animés par un psychologue, ce qui permet de couvrir les questions liées à la fois à la santé, au handicap, à la dépendance et aux relations interpersonnelles, et par un travailleur social qui a pour mission d'orienter et d'informer les aidants vers des structures adaptées à leur situation, d'où l'importance, pour ce dernier, de disposer de bonnes connaissances du contexte socio-économique local et de l'offre existante de soutien aux aidants.

Dès le départ, pour la fondatrice de l'association, si les « aidants » sont visés, l'aide proposée ne peut pas fonctionner uniquement sur le modèle du bénévolat et du profane, mais nécessite l'accompagnement par des professionnels : « *Pour Caroline Laporte, il est primordial de pouvoir compter sur des relais professionnels de qualité : le corps médical et paramédical, mais aussi, au quotidien, des aides à domicile formées et disponibles* » (<https://www.fondation-mederic-alzheimer.org/acteurs-les-aidants-les-familles-22-17>). Par ailleurs le Café des aidants, dont la marque sera déposée en 2008, s'inscrit dans une démarche de co-développement, de la systémique de sorte que l'expression même d'« aide aux aidants » demeure discutée au sein de l'association car allant à l'encontre de la démarche émancipatrice qu'elle porte dans les cafés. Notons aussi que ce dispositif a été initié préalablement à la structuration d'une politique publique et qu'il s'appuie sur un engagement conventionnel avec chaque structure, avec la contrepartie d'une formation des acteurs.

2. Un champ de recherche en émergence

² L'acronyme de l'association est AIDANTS et non AFA car ce sigle est déjà déposé pour une autre association.

Au cœur d'un champ de recherche interdisciplinaire en émergence, Anaïs Cheneau a repris la typologie de Julia Twigg pour l'adapter aux politiques d'aide aux aidants afin de présenter différentes problématisations de leur place et de leur rôle dans la société : 1) les aidants sont perçus comme une *ressource* pour le système sanitaire et sociale qu'il doit gérer car cette dernière est limitée et peut s'épuiser (prévention) ; 2) comme *des co-bénéficiaires*, autrement dit ils ont des besoins qui leur sont propres, au même titre que les personnes qu'ils aident et c'est au système de soin d'y répondre ; 3) comme des *co-producteurs*, c'est-à-dire comme prenant part à des relations de coopération avec les professionnels du soin, ce qui peut passer par leur formation voire leur rémunération (Cheneau, 2019b). Pour d'autres, l'une des manières de problématiser leur rôle consiste à privilégier l'arrivée d'un nouvel acteur à travers la figure du « coordonnateur » ou du « gestionnaire de cas » (Bloch, 2012). Si cette piste est particulièrement fertile, elle est en même temps « embarquée » par le terrain comme l'illustrent ces étiquettes professionnelles. Si, selon nous, ces professionnels gagneraient à être considérés comme autant « d'intermédiaires du bien vieillir » car ils se présentent comme « point de passage obligé » (Callon, 1986) de telles politiques, cette focalisation sur ces professionnels néglige un dispositif comme le Café des Aidants.

Une deuxième approche de ces dispositifs d'action publique consiste à les explorer à partir de l'expérience des aidants. Lorsque l'on prend les thématiques classant une vaste revue de littérature sur le sujet menée pour la France, l'approche arrive en bonne position : « *Figures et vécus des aidant.e.s ; Aides informelles et aides professionnelles ; Reconnaissance et politiques publiques ; Parcours et trajectoires ; Parcours d'aide et passage à la retraite ; Parcours d'aide et entrée dans la dépendance* » (Trouvé & Villeneuve, 2022, p. 1). Ici, les travaux s'intéressent par exemple aux « pratiques du *care* » (Caradec, 2009), aux « logiques d'engagements » (Campéon et al., 2012) dans des rôles nouveaux ou encore aux expériences différenciées des dispositifs en termes de capacité d'agir (Le Bihan et al., 2014). Pour les économistes, ce type d'approche les fait s'interroger sur les formes d'articulation avec l'emploi des proches (Fontaine, 2009) ou sur les impacts, positifs et négatifs, de la diversité des dispositifs d'aide sur les aidants (Cheneau, 2019a).

Enfin, dans une veine plus politiste ou territoriale, un dernier type de recherche s'intéresse aux interactions entre les différents acteurs qui vont (chercher à) intervenir dans ces dispositifs et à l'articulation des différents niveaux et territoires d'action publique impliqués. Ici, les travaux s'intéressent au poids des acteurs locaux et associatifs, à la fois dans la publicisation et la politisation des réalités et des difficultés rencontrées par les personnes malades / handicapées et leur familles (Capuano, 2012) que dans le développement de dispositifs visant à les soutenir / accompagner (Argoud, 2020). S'intéressant à la « disparité de l'offre de répit » (Garabige & Trabut, 2020), Alexandra Garabige et Loïc Trabut proposent une double approche, qualitative basée sur trois départements, et quantitative basée sur deux enquêtes nationales (Enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées de 2015 et enquête Vie Quotidienne et Santé de 2014). Concevant le territoire comme une ressource, ils considèrent que les territoires sont fournisseurs, de manière plus ou moins hétérogène, de dispositifs qui s'inscrivent soit « *dans une perspective d'investissement social pour promouvoir leur bien-être et soutenir ce travail informel afin d'éviter l'épuisement de cette solidarité de proximité (Campéon & Le Bihan-Youinou, 2016)* », soit « *d'autres, en particulier les plateformes, peuvent être lus dans une perspective d'investissement en santé pour aborder les questions de santé des proches aidants* » (Garabige & Trabut, 2020, p. 167). L'article s'interroge en somme pour savoir « *si et comment les spécificités des environnements locaux (ressources en termes de structures, d'équipements et besoins des populations) influencent la mise en œuvre de ces dispositifs* » (p. 164). Enfin, l'article reprend la CNSA qui constate que « *s'il existe un grand nombre de dispositifs visant à soutenir les proches aidants, il n'existe en revanche aucune base de données consolidée permettant aujourd'hui d'établir un catalogue ou de recenser l'ensemble de l'existant. Des sites d'information dédiés existent³, des recensements sont réalisés, mais à une échelle qui est souvent celle d'un territoire ou concernant un seul dispositif ciblé (...). Par ailleurs, toutes les réponses présentées ne couvrent pas la totalité d'un territoire ou ne ciblent pas les mêmes publics* » (CNSA, 2017, p. 114) » (Garabige & Trabut, 2020, p. 167).

Validant partiellement ce constat d'une absence de « base de données consolidée », puisque les diagnostics départementaux initiés à partir de 2014 couvriraient plus de 60% des départements en 2022,

³ Depuis 2022, on trouve par exemple <https://www.maboussoleaidants.fr> mise en place à l'initiative de l'Agirc Arrco, et l'entrée en 2022 de la CNSA.

nous nous inscrivons dans la perspective de ces derniers auteurs afin de mieux comprendre comment se répartissent, dans des territoires diversifiés, un dispositif comme le Café des Aidants. En effet, c'est bien la question qui a animé notre équipe hétérogène⁴, et qui consistait à comprendre la diversité territoriale des développements des Cafés ?

Pour adresser cette question, nous avons d'abord traité et analysé un grand nombre de données internes à l'association et qui n'avaient jamais été analysées ; c'est là une première originalité de ce travail (voir notre section méthodologique). Ensuite, nous avons proposé une série d'analyse pour décrire les « territoires » (variation selon les échelles spatiales, selon l'âge des populations, etc.) ainsi que le dispositif des Cafés des Aidants® (formes juridiques des porteurs de projet, historique du café, etc.). Nos résultats préliminaires ont été discutés en comité d'accompagnement (composé de plusieurs membres de l'association) et présentés lors des Rencontres Nationales du réseau (de porteurs de projet) de l'association le 22 novembre 2022. À cette occasion, nous les avons mis en débat avec la salle à travers un bref questionnaire d'où nous avons pu tirer une série de *verbatim* venant valider ou invalider certaines de nos hypothèses. Dans cet article, nous explorons deux hypothèses principales : selon la première, il existerait différentes temporalités dans le développement du dispositif des Cafés des Aidants®. La seconde suggère que ces différences pourraient s'expliquer par les types d'acteurs en présence sur chaque territoire et par leur souhait, ou non, de s'y investir ainsi que par le type de population âgée en présence. Avant de revenir sur les limites de notre approche puis de présenter notre méthodologie, nous rappelons que nous prolongeons l'approche de Garabige et Trabut (approche territoriale), tout en précisant que nous nous appuyons sur une conception relationnelle du territoire, conception issue de la géographie sociale (voir Encadré 1).

Encadré 1. Approcher le vieillissement par le territoire comme espace relationnel

⁴ L'équipe de recherche est mixte et composée d'une doctorante en contrat CIFRE, d'une professionnelle d'AIDANTS et de deux chercheurs universitaires dont une seconde doctorante. Cet article est donc aussi basé sur un dialogue et une écriture à plusieurs mains, mêlant les questionnements et les enjeux d'acteurs « de terrain » et d'universitaires.

Les limites de notre approche sont triples. Tout d'abord, nos données provenant d'une association, elle-même actrice du domaine de l'aide, pourraient être considérées comme partielles et partiales. En effet, elles ne recouvrent pas l'ensemble des dispositifs d'aide aux aidants, cependant elles viennent compléter la connaissance de ceux-ci à partir de données inédites et que les chercheurs académiques de l'équipe ont eu la liberté (et le devoir éthique) de traiter de manière autonome, seulement aidés par AIDANTS pour donner du sens aux observations ou pour obtenir des informations manquantes. Il pourrait aussi nous être reproché de « défendre » la position de l'association au détriment des autres acteurs, si l'on adopte une position bourdieusienne du champ gérontologique, comme cela a pu être fait par le passé (Lenoir, 1979). En se situant d'emblée dans une perspective de « retours d'expérience », forcément « en train de se faire », les auteurs (académiques) se sont positionnés clairement en faveur d'une approche aux côtés des acteurs, non pas dans une forme « d'engagement » ou de militantisme, mais plutôt dans une dialectique « d'attachement » (durant la phase d'enquête) et aujourd'hui et avec cette phase d'écriture, de « détachement » (Callon, 1999). Enfin, si nous avons soulevé plus haut l'hypothèse de l'intermédiation du bien vieillir pour relire ces métiers émergents autour de l'aide aux aidants et si elle pourrait parfaitement s'appliquer au dispositif des Cafés des Aidants®, nous n'avons cependant pas les ressources empiriques dans cette recherche pour y répondre. Par contre, l'identification d'une variété de Cafés particuliers permettrait d'aller y observer comment se construisent ces intermédiations entre aidants, professionnels de tout bord, territoires, technologies de l'autonomie, etc. Ces limites posées, voyons la manière dont nous avons abordé les Cafés des Aidants®.

3. Précisions Méthodologiques

Notre étude combine des méthodes quantitatives et géospatiales. Le matériau mobilisé est constitué de trois types de sources. Tout d'abord, une série de bases de données sur les dispositifs mis en place par AIDANTS, d'une part les Cafés des Aidants® (voir Tableau 1) et d'autre part, les « formations des aidants » sur la période 2012 à 2021. Enfin, un questionnaire réalisé auprès des porteurs de projet des cafés. À ces trois sources s'ajoutent les retours d'expériences et témoignages de l'association qui

illustrent nos observations. Dans le cadre de cet article, nous n'exploitons pas la base de données « formations des aidants » dans un souci de clarté et de ciblage.

3.1. Base de données : les Cafés des Aidants® dans le temps

Les données « brutes » des Cafés ont été présentées dans 11 fichiers au format Excel pour la période 2012-2021, soit un fichier par année, à l'exception de l'année 2018 qui a présenté 2 fichiers. Ces fichiers contenaient essentiellement : (1) des informations générales sur chaque Café (nom, département, ville, porteur de projet, nature du porteur de projet, année d'ouverture) ; et (2) le lieu, l'heure et la fréquence des sessions. Les fichiers comprenaient entre 8 colonnes et 27 lignes d'information pour 2012 et jusqu'à 19 colonnes et 229 lignes d'information pour 2021.

Les données de chacun des fichiers ont été homogénéisées et une seule base de données a été construite, à laquelle de nouvelles informations ont été ajoutées pour mieux comprendre les caractéristiques et la trajectoire des cafés, des porteurs de projet et des territoires dans lesquels ils ont été développés, avec un total de 95 colonnes et 338 lignes d'information.

À partir de cette base de données, une série d'analyses et la construction de graphiques et de cartes thématiques ont été réalisées. Deux logiciels, Microsoft Excel et ArcGIS 10.8.2 (*Environmental Systems Research Institute* (ESRI), Redlands, CA, USA) ont été utilisés pour l'analyse des données et la création de graphiques et de cartes.

3.2. Questionnaire : se confronter à la parole des porteurs de projet

L'équipe d'AIDANTS et l'équipe de recherche ont élaboré un questionnaire composé de 5 questions basées sur le déploiement des Cafés et les résultats de l'analyse de la base de données de 2012 à 2021 qui a été présentée aux Rencontres Nationales des Réseaux de l'association. Cette enquête visait à mieux comprendre les résultats de l'analyse de la base de données en les confrontant à la parole et à la perception des porteurs de projet, et en cherchant les éventuels facteurs de réussite ou d'échec de cette démarche.

Le questionnaire a été distribué à tous les porteurs de projet de Cafés présents aux Rencontres Nationales (39 au total), leur participation n'étant pas obligatoire. Les données de l'enquête portent sur 16 porteurs de projet de Cafés issus de 11 départements. Vu le faible nombre de réponses, celles-ci ont surtout une valeur indicative, cette portion de l'enquête n'ayant pas une ambition de représentativité statistique.

4. Observations empiriques

L'ensemble des observations porte sur une période s'étalant de janvier 2012 à décembre 2021. Sur ces 10 années d'étude, le réseau national des Cafés des Aidants® a compté un total de 338 Cafés répartis dans 73 départements au niveau national, dont 3 départements d'Outre-mer (DOM) et 326 communes, dont 13 d'Outre-mer (voir Tableau 1).

Les communes dans lesquelles les cafés ont été développés présentent surtout des caractéristiques urbaines. Entre 2012 et 2021, 7 cafés sur 10 étaient situés dans des communes urbaines intermédiaires et denses (73%, 238 de 326 communes). Il a également été observé que les Cafés étaient de préférence situés dans des zones où la population âgée de +65 ans représente actuellement entre 21 et 30% de la population. De même, 88% des cafés ont été établis dans des zones où l'évolution/ croissance du nombre de personnes âgées est de moyenne à élevée.

Le format de rencontres était caractérisé par des réunions mensuelles (91%), principalement en semaine (83%), dans des cafés ou des restaurants (57%) et de préférence l'après-midi (67%).

Tableau 1. Synthèse des caractéristiques et de la dynamique *territoriale* des Cafés des Aidants®

4.1. Évolution historique des Cafés des Aidants®

Les Cafés des Aidants®, dans leur forme actuelle, sont nés en 2012 suite à des initiatives portées par l'Association Française des aidants et des Familles qui ont débuté à « Paris en décembre 2004 à la Maison Ouverte, lieu de rencontres pour les personnes âgées dans le 14^{ème} arrondissement de Paris »

(Piou & Vercherat, 2008, p. 3). De manière tout à fait intéressante, on note que dès les premiers essais pour les étendre géographiquement, c'est la variété des partenariats porteurs qui ressort, cette variété que l'on retrouve actuellement : au niveau des formes juridiques des structures qui portent un café (association loi 1901, collectivité publique, organisme de mutuelle et de prévoyance, fondation reconnue d'utilité publique (RUP) ou d'entreprise ou sociétés commerciales), de leur fonction institutionnelle (« dispositifs d'appui » : Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) pour une part significative, établissement de santé, services à domicile, etc.) ou encore dans la diversité des formes locales de portage (partenariats, délégation, alliances d'acteurs...). À quoi on pourrait ajouter les réseaux locaux de recrutement des participants qui s'activent ou se créent. Le nombre de Cafés n'a cessé de croître au fil des années (Figure 1), passant de 26 cafés en 2012 à 243 en 2021.

Figure 1. Évolution Cafés des Aidants® au fil des années, 2012-2021

Sur la Figure 1, la différence entre le nombre de cafés et les structures porteuses s'explique par le co-portage de certains Cafés qui représentent 6% (19 cafés). On constate que depuis 2013, il y a une croissance permanente de cette modalité d'action, sachant par ailleurs que certains soutiens comme la mise à disposition d'une salle par une municipalité n'est pas considérée dans les conventions comme du co-portage.

Par ailleurs, chaque Café possède une trajectoire dans le temps depuis son ouverture. Grâce à l'analyse de la base de données, nous avons pu identifier 3 types de trajectoires différentes dans le temps (Figure 2) : (T1) Ouverture et pérennisation dans le temps ; (T2) Ouverture puis fermeture considérée comme

échec du café ; (T3) Ouverture, fermeture puis ouverture à nouveau, soit une temporalité faite d'Alternance et/ou d'Incertitude. Selon les résultats de ce classement, 221 cafés (65%) sont restés ouverts depuis leur inscription (T1). Ensuite, elle est suivie par la typologie T2 constatant une forme d'échec du café (109 cafés, soit 32%) ; enfin la typologie T3 (8 cafés, 3%), qui regroupent les cafés intermittents. Les années COVID 2020-2021 ont été prises en compte dans l'analyse, car certaines trajectoires (notamment de type T2-COVID et T3-COVID) ont pu être infléchies par la crise.

Figure 2. Trajectoire/pérennisation des Cafés des Aidants®, 2012-2021

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une trajectoire supplémentaire des Cafés, nous avons aussi observé que 77 Cafés ont ouvert un an après leur enregistrement, témoignant ainsi d'une forme de « retard à l'allumage », parmi lesquels 52 sont situés dans le T1 « Pérennisation » et 17 dans le T2 « Échec ». Selon les porteurs de Café à qui nous avons fait part de ce constat dans notre questionnaire, ce « retard à l'allumage » s'expliquerait pour plusieurs raisons : des moyens financiers et humains insuffisants (« *Problématique RH* », « *Manque de moyens financiers [...] et de personnel* », « *Problème de financement, de moyens alloués* ») ; une action mal articulée par rapport aux réalités et besoins de terrain (« *Café des Aidants implanté dans la mauvaise commune, trop loin* ») ; des négociations difficiles entre les acteurs (« *désaccord avec les porteurs de projet et les communes* » ; « *il faut du temps pour convaincre une direction d'association que le Café des Aidants est un 'plus'* ») ; et/ou par une difficulté de communiquer auprès des aidants (« *Les aidants ne se reconnaissent pas* »). Enfin, certains porteurs ont également précisé l'importance du temps pour « *se faire un réseau* », « *stabiliser les financements* », « *faire une étude sur les besoins* », un temps pouvant manquer aux structures qui « *doivent multiplier les projets, ont des missions et publics élargis imposés par les financeurs et à moyen constant* ».

Enfin, si l'on regarde l'évolution dans le temps de l'organisation concrète des cafés, on constate qu'ils ont eu lieu peu à peu principalement en semaine, les réunions du week-end, notamment le samedi, n'étant plus une pratique aussi courante, passant de 3 sur 10 en 2014 à 1 sur 10 en 2021 (Figure 3). Cette situation rend plus difficile l'accès aux Cafés des Aidants® pour les personnes en emploi et peut expliquer en partie la moyenne d'âge plus élevée des participants. Si l'on s'intéresse aux lieux de rencontre, on constate que le mythe fondateur de la rencontre dans un café ou un restaurant reste encore présent, mais perd du terrain au bénéfice de réunions qui se tiennent dorénavant dans des établissements, la situation de 2021 pouvant potentiellement s'expliquer comme un des effets du COVID en termes d'attention plus soutenue aux établissements. On note aussi la déshérence des réunions dans les centres sociaux, et l'absence de démarrage en 2021 de réunions dans des lieux plus neutres à l'instar des bibliothèques.

Figure 3. Jours et lieux des rencontres des Cafés des Aidants®, 2014- 2021

Après avoir détaillé les évolutions temporelles des Cafés des Aidants®, voyons à présent comment ils se répartissent à l'échelle du territoire français.

4.2. Variations territoriales des Cafés des Aidants®

Entre 2012 et 2021, les Cafés ont été présents dans un total de 73 départements (dont 3 départements d'outre-mer) et un total de 326 communes (dont 13 communes d'outre-mer). Dans 60 départements, les Cafés des Aidants® ont été associés avec des actions de formation. En d'autres termes et au regard d'une telle carte présentant une échelle départementale, il semblerait que le réseau de l'Association soit fortement répandu sur le territoire national.

Figure 4. Le réseau des Cafés des Aidants®, un point de vue départemental, Décembre 2021

Afin de mieux caractériser les territoires dans lesquels les Cafés des aidants® se sont organisés depuis 10 ans, nous avons repris la nouvelle définition (2020) de la réalité des territoires et de leurs transformations basée sur le critère morphologique de densité de l'Agence nationale pour la cohésion territoriale (<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/categories-du-rural-et-de-lurbain>). Au niveau général (Figure 5A), 7 communes sur 10 où les Cafés ont eu lieu entre 2012-2021 sont catégorisées comme territoires urbains denses et/ou intermédiaires « Tr5 et Tr6 » (238 communes sur 326). Lorsque l'on regarde la dynamique par année (Figure 5B) on se rend compte que ce sont les territoires urbains denses « Tr6 » qui prédominent jusqu'en 2016, et qu'à partir de 2017 les territoires urbains « Tr5 » et « Tr6 » présentent un pourcentage similaire. De plus, à partir de cette année, on observe une augmentation du pourcentage de territoires ruraux. C'est cette année-là que le premier Café (dans le format actuel des Cafés des Aidants®, démarré, pour rappel, en 2012) a été mis en place dans une commune rurale autonome très peu dense « Tr1 ». Cependant, on constate que l'implantation au niveau de l'extrême ruralité ne s'est guère développée depuis 4 ans, à l'inverse de la ruralité de type « Tr2 », un peu comme si le démarrage (et le fonctionnement) d'un Café nécessitait un certain seuil de réseaux, de ressources. C'est notamment ce qu'avancent certains porteurs interrogés :

Sur les territoires ruraux, il peut y avoir plus de freins à la participation des cafés (mobilités, prise en charge des aidés). Et quand un territoire est très isolé, il est moins dynamique, moins riche, et il y a moins d'acteurs sur qui s'appuyer, du coup c'est difficile à mettre en place (porteur 11, Indre et Loire).

De tels témoignages rappellent les recommandations du CLEIRPPA (Centre de liaison, d'étude, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées) qui estimaient que « l'implémentation d'un Café doit être préalablement réfléchi pour faciliter la venue, notamment par les différents moyens de transports » (Piou & Vercherat, 2008, p. 13). Avec le COVID, la question de la « fracture numérique » est également apparue saillante :

Le territoire du café que j'anime est très urbanisé, ce qui facilite les capacités de déplacements, de mobilité des aidants. Ceci n'est pas forcément le cas dans les milieux ruraux. D'autre part, la fracture numérique concerne un nombre non négligeable d'aidants, ce qui ne favorise pas les actions en distanciel. Je pense que cela manque d'accompagnement global (outils technologiques, mobilité des personnes aidants) (porteur 9, Paris).

Figure 5. Territoires dans lesquels les Cafés des Aidants® ont été mis en place, 2012-2021

Si nous reprenons les trajectoires de pérennisation des Cafés (Figure 2), quelles en sont les variations territoriales ?

Tableau 2. Trajectoires des Cafés des Aidants® selon les territoires, 2012-2021

Le Tableau 2 souligne la prégnance des territoires urbains dans les cafés qui persistent ; de manière apparemment paradoxale, c'est donc aussi en ville, que la proportion d'échec est la plus importante. En d'autres termes, l'urbain permettrait la structuration d'équipe de travail pour les Cafés... tout comme leur dissolution. En d'autres termes, les territoires denses offrirait plus d'opportunités de mises en relation, renvoyant bien à une approche relationnelle des territoires. Cependant, si nous n'avons pas eu la possibilité de mesurer la densité (quantitative) des partenaires, nous pourrions avoir une idée (qualitative) des types d'acteurs en présence, grâce au repérage des formes juridiques de porteurs de projet de Cafés. Ainsi, le Tableau 3 permet de voir que ce sont les associations qui assurent une pérennité plus forte (53%) que les collectivités territoriales (37%) qui réalisent en direct ces actions. Cette observation

confirme l'enrôlement par l'État, du secteur associatif pouvant conduire à un « gouvernement à distance » (Epstein, 2005).

Tableau 3. . Trajectoires des Cafés des Aidants® selon les formes juridiques des porteurs de projet, 2012-2021

Le porteur est le coordinateur, généralement salarié de la structure, qui pilote le projet et l'anime au sens de le faire exister dans un territoire (mobilisation des réseaux de professionnels socio-sanitaire, mobilisation des acteurs du territoire pour les impliquer ou leur faire connaître l'existence des Cafés, information des habitants par ex. sur des marchés, etc.). Si une majorité de porteurs sont issus du secteur associatif, on constate aussi que la participation des Fondations RUP ou d'entreprise, des Organismes de mutuelle et de prévoyance, ainsi que des sociétés commerciales, est très faible. Aussi, la participation de certains types de porteurs a diminué au fil des années, telles que les Fondations RUP ou d'entreprises passant de 10% en 2012 à 4% en 2021 (Figure 6).

Figure 6. Forme juridique des porteurs de projet pour les Cafés des Aidants®, 2012-2021

Si la persistance des Cafés dans le temps semble d'abord basée sur une forte implication associative, aux dépens ou en raison d'un moindre investissement direct des collectivités territoriales, précisons toutefois que ce dernier peut être relayé par des formes de soutien financiers indirects ou organisationnels (par

exemple mise à disposition de salles, relais de communication institutionnelle non formalisé dans les conventions ou soutien financier par la conférence des financeurs créée par la loi ASV du 28 décembre 2015). Malgré tout, ce serait au final grâce à l'investissement associatif que persisterait l'aide aux aidants dans le cadre des Cafés.

Si l'on s'intéresse maintenant au rapport au vieillissement des territoires, et bien que les Cafés ne s'adressent pas uniquement aux personnes âgées, que peut-on apprendre ? Selon la Figure 7, les territoires dans lesquels se sont déroulées 80% des Cafés ont une part de population de plus de 60 ans supérieure à 21%. Bien que nous ne présentions pas ici les données, ce chiffre s'élève à 89% pour les formations, ce qui renforcerait le constat d'une forte implication dans des territoires aux populations âgées.

Figure 7. Répartition des Cafés des Aidants® selon la part de 60 ans et plus dans la population totale, 2012-2021

Pourtant, la Figure 7 n'offre qu'une vision statique, à un temps T, du vieillissement territorial. Si l'on s'intéresse à la dynamique du vieillissement au prisme de la gérontocroissance (soit la vitesse du vieillissement de la population en 1990 et 2013, telle que mesurée par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) (de Lapasse, 2018), nous observons alors que les Cafés ne se sont pas développés partout de la même manière (Figure 8).

Figure 8. Répartition des Cafés des Aidants® selon la « Géographie du vieillissement », 2012-2021

Pour bien comprendre la Figure 8, rappelons qu'en rouge, la part des personnes âgées dans la population totale est faible et leur nombre évolue faiblement ; en bleu, la part des personnes âgées est faible mais on constate une forte croissance de leur nombre ; en vert la part des personnes âgées est forte mais leur nombre augmente faiblement ; en jaune, le nombre de personnes âgées augmente fortement et leur part dans la population est considérable ; et en gris les territoires occupent une position moyenne. Ainsi, on constate que la plupart des Cafés qui ont eu lieu entre 2012 et 2021 se sont déroulés dans des territoires en situation moyenne (48%) et dans des territoires avec une faible part de 65 ans, mais avec une forte évolution (40%). En d'autres termes, nous suggérons l'hypothèse que les Cafés se sont développés selon une logique préventive, un peu comme si implicitement les territoires ayant déjà vieilli renonçaient à proposer des dispositifs d'aide. Cette hypothèse n'a pas rencontré l'assentiment des porteurs de projet à qui nous l'avons proposée, certains n'identifiant pas leur action comme l'application d'une politique de vieillissement, mais renvoient simplement la répartition géographique des Cafés « *à la volonté et l'implication de certains territoires de pouvoir développer des actions pour les aidants* », répartition qui n'aurait en pratique rien du « hasard » mais s'expliquerait par la présence d'une offre socio-médicale inégalement répartie sur le territoire (Vigneron, 2011).

Conclusion

Cette première enquête sur des données inédites d'une association importante du secteur de l'aide aux aidants a permis de mieux comprendre l'installation dans le temps et dans le territoire du dispositif Cafés des Aidants®. Si en termes de développement dans la durée on observe trois types de trajectoires (65% ouvrent et persistent dans le temps ; 32% ouvrent puis s'arrêtent ; 3% ont des trajectoires intermittentes), la question du « retard à l'allumage » a suscité nombre de réactions renvoyant aux problématiques classiques de l'innovation sociale (lenteurs administratives, mise en réseau, « volonté » des acteurs locaux ou à différentes échelles, etc.). Au niveau de la diversité territoriale, les villes sont l'espace de développement privilégié des Cafés, les tentatives de l'association d'aller vers la ruralité ne semblant pas porter de fruits à ce stade ; en même temps, ce sont aussi dans les villes où les trajectoires d'arrêt sont aussi et paradoxalement les plus nombreuses. Ce sont également les territoires les moins vieillissants qui

accueillent des Cafés. Enfin, au croisement de leur évolution temporelle et territoriale, il apparaît que le maintien des Cafés dans le temps s'expliquerait grâce à l'appui des associations, là où les collectivités territoriales ne semblent pas pouvoir maintenir leur investissement initial.

Au final, si l'on observe une forme de délégation de la prise en charge de l'aide aux aidants de la puissance publique vers le secteur associatif et si nous avons suggéré qu'elle pouvait illustrer une forme de « gouvernement à distance » (Epstein, 2005) ou « d'articulation non aboutie » (Argoud, 2020), il reste à investiguer les formes que prend ce soutien au niveau local, au sein de différents types de territoires que nous avons identifiés afin d'y suivre les mises en œuvre pragmatiques des logiques d'intermédiation et de médiation. En effet, une étude sur des bases de données ne peut rendre compte que de données.

Quant aux porteurs de projet, ils nous offrent les premiers indices de cette intermédiation :

Les coanimateurs [...] font le lien avec des structures, réseaux, dispositifs existants dont les aidants pourraient bénéficier (porteur 10, Paris).

Je travaille en réseau et porte la parole de cette action auprès des partenaires qui nous orientent les aidants (porteur 12, Nord pas de Calais).

Il nous arrive de faire une intermédiation entre les structures d'aide et d'accueil et les aidants (porteur 16, Val de Marne).

Je pense qu'il est important de pouvoir informer et orienter les proches aidants en fonction des besoins qu'ils expriment pendant les échanges dans les cafés (porteur 11, Indre et Loire).

Ainsi, « suivre les acteurs au plus près » telle qu'une approche pragmatique le poserait, permettrait d'approfondir nos premières observations. Un porteur de projet a ainsi barré l'une de nos questions et lui a apporté une réponse sans équivoque :

Les beaux discours, sans déplacements sur le territoire, sont stériles. Il serait appréciable que les sociologues ou autres soient un peu plus proches des rapports humains. Les graphiques ne seront jamais là pour un « aidant en pleurs ».

Bibliographie

- Argoud, D. (2020). La politique de soutien aux aidants en France : Une articulation non aboutie avec le milieu associatif. *Enfances, Familles, Générations*, 36. <https://doi.org/10.7202/1078010ar>
- Belorgey, N., Pinsard, É., & Rousseau, J. (2016). Naissance de l'aidant. Les pratiques des employeurs face à leurs salariés soutenant un proche. *Genèses*, 102(1), 67- 88. <https://doi.org/10.3917/gen.102.0067>
- Blanchet, M., Pihet, C., & Chapon, P.-M. (2017). Vieillesse et territoires : Cadres théoriques et enjeux empiriques. *Retraite et société*, 76(1), 19- 41.
- Bloch, M.-A. (2012). Les aidants et l'émergence d'un nouveau champ de recherche interdisciplinaire. *Vie sociale*, 4(4), 11- 29. <https://doi.org/10.3917/vsoc.124.0011>
- Bruno, C. (2020). « Quand on aime, on ne compte pas ». Sortir l'aide du champ du naturel et de l'amour pour interroger ce qu'aider implique. *Vie sociale et traitements (VST)*, 4(148), 65- 70.
- Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. *L'année sociologique*, 36, 169- 208.
- Callon, M. (1999). Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : La double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du travail*, 41, 65- 78.
- Campéon, A., Le Bihan, B., Mallon, I., & Robineau-Fauchon, I. (2020). « Le moindre grain de sel, et c'est la pagaille » : Retour sur la condition des proches aidants. *Gérontologie et société*, 42(161), 13- 29.
- Campéon, A., Le Bihan-Youinou, B., & Martin, C. (2012). La prise en charge des personnes âgées dépendantes en Europe : Le vécu des aidants familiaux. *Vie sociale*, 4(4), 111- 127. <https://doi.org/10.3917/vsoc.124.0111>
- Capuano, C. (2012). *Aux origines des aidants familiaux. Les transformations de l'aide familiale aux personnes âgées, handicapées et malades mentales en France dans la seconde moitié du vingtième siècle*. <https://shs.hal.science/halshs-00828938>
- Caradec, V. (2009). Vieillir, un fardeau pour les proches ? *Lien social et politiques*, 62, 11- 122.
- Cheneau, A. (2019a). La diversité des formes d'aide et des répercussions de l'aide sur les aidants: *Revue française des affaires sociales*, 1, 91- 113. <https://doi.org/10.3917/rfas.191.0091>

- Cheneau, A. (2019b). *La politique d'aide aux aidants dans les soins de longue durée : Enjeux qualitatifs et quantitatifs autour de l'aide des proches* [Thèse de doctorat en sciences économiques].
Université Grenoble Alpes.
- CNSA. (2017). *Accompagnement des proches aidants. Guide d'appui méthodologique à la mobilisation des crédits de la section IV du budget de la CNSA*. https://www.cnsa.fr/documentation/exe_cnsa_guide_methodologique_db.pdf
- Davin, B., & Paraponaris, A. (2014). Malade d'aider ? Les répercussions de l'aide apportée par les proches aux malades Alzheimer. *Retraite et société*, 69(3), 143- 158.
<https://doi.org/10.3917/rs.069.0143>
- de Lapasse, B. (2018). Le vieillissement de la population et ses enjeux. *Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires*, 18.
- Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoire*. Nathan.
- Epstein, R. (2005). Gouverner à distance. Quand l'État se retire des territoires. *Esprit*, 319, 96- 111.
- Eynard, C. (2021). Du don au statut : Aider ou être aidant. In J.-J. Amyot, *Les aidants entre solidarités privées et politiques publiques* (p. 127- 162). Érès.
- Fontaine, R. (2009). Aider un parent âgé se fait-il au détriment de l'emploi ? *Retraite et société*, 58(2), 31- 61. <https://doi.org/10.3917/rs.058.0031>
- Frémont, A., Chevalier, J., Hérin, R., & Renard, J. (1984). *Géographie sociale*. Masson.
- Garabige, A., & Trabut, L. (2020). L'aide aux aidants en France : Disparités territoriales de l'offre de répit: *Gérontologie et société*, 42 / n° 162(2), 161- 179. <https://doi.org/10.3917/gsl.162.0161>
- Gimbert, V., & Malochet, G. (2012). Quelles mesures de soutien aux aidants des personnes âgées dépendantes ? Un tour d'horizon international. *Vie sociale*, 4(4), 129.
<https://doi.org/10.3917/vsoc.124.0129>
- Giraud, O., Outin, J.-L., & Rist, B. (2019). La place des aidants profanes dans les politiques sociales, entre libre choix, enrôlements et revendications. Avant-propos. *Revue française des affaires sociales*, 1, 7- 16. <https://doi.org/10.3917/rfas.191.0007>

- Gucher, C. (2013). Être « aidant familial » en « milieu rural » entre devoir moral et contraintes sociales, quelle place pour l'autonomie ? *Gérontologie et société*, 36(146), 105- 116.
- Hassenteufel, P. (2010). Les processus de mise sur agenda : Sélection et construction des problèmes publics. *Informations sociales*, 157(1), 50- 58. <https://doi.org/10.3917/inso.157.0050>
- Le Bihan, B., Mallon, I., & Sopadzhian, A. (2014). Entre relais et soutien : Les expériences différenciées du répit des aidants face aux démences. *Retraite et société*, 69(3), 77- 98. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/rs.069.0077>
- Lenoir, R. (1979). L'invention du « troisième âge ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26- 27, 57- 82.
- Piou, O., & Vercherat, M.-J. (2008). *Évaluation du dispositif « Café des Aidants » Programme mis en place par l'Association Française des Aidants Familiaux*. CLEIRPPA.
- Trouvé, H., & Villeneuve, M. (2022). *Trajectoires d'aides : Figures, parcours et ruptures. Bibliothèque virtuelle & collaborative*. CNAV, URV.
- Vigneron, E. (2011). *Les inégalités de santé dans les territoires français : État des lieux et voies de progrès*. Elsevier/Masson.
- Viriot Durandal, J.-P. (2003). *Le pouvoir gris : Sociologie des groupes de pression de retraités*. Presses Universitaires de France.